

En 1974, le gouvernement de Terre-Neuve a acheté les intérêts financiers de la BRINCO dans la Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltd., y compris les droits d'aménagement et de production hydroélectrique au Labrador. Les quatre derniers groupes, qui complètent un ensemble de 11, ont été mis en service aux chutes Churchill en 1974, ce qui porte la puissance totale installée à 5,225 MW et fait de la centrale la plus grande au Canada et l'une des plus importantes au monde.

Île-du-Prince-Édouard. Dépourvue de tout cours d'eau important, l'Île-du-Prince-Édouard doit obtenir son énergie presque entièrement de centrales thermiques alimentées en combustible pétrolier, à l'exception de quelques centrales hydrauliques de faible envergure. La Maritime Electric Company, Limited dessert directement toute la province, sauf Summerside, où un service municipal d'électricité livre aux clients l'énergie achetée à la société; la ville possède une centrale de secours au diesel d'une puissance de 6,9 MW.

La hausse rapide du prix du pétrole a fait grimper le coût de l'énergie pour toutes les catégories de consommateurs. Le câble sous-marin qui reliera l'Île-du-Prince-Édouard à la terre ferme via le Nouveau-Brunswick à la fin de 1976 donnera accès à d'autres sources d'énergie, notamment à des centrales plus grandes et plus efficaces alimentées en combustibles fossiles et, en temps et lieu, à des centrales nucléaires. Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accordait une subvention et un prêt à long terme de \$27 millions pour le projet, dont le coût estimatif est de \$36 millions.

Nouvelle-Écosse. En 1973, la Nova Scotia Light and Power Company Limited et la Nova Scotia Power Commission ont été intégrées en un seul service, la Nova Scotia Power Corporation, après que le gouvernement eut acheté les actions des investisseurs privés.

La puissance de production n'a pas été augmentée en 1974, mais on a poursuivi les travaux en vue d'ajouter un groupe de 150 MW alimenté au pétrole à la centrale thermique de Tufts Cove dans la région d'Halifax. Deux turbines à gaz de 30 MW ont été achetées pour le Cap-Breton.

En raison de la hausse du prix du combustible pétrolier, plusieurs autres formes d'adjonctions ont été envisagées. Le dernier emplacement hydraulique d'importance de la province, à Wreck Cove au Cap-Breton, fait l'objet d'un nouvel examen en vue de porter la puissance de pointe à 200 MW, et une centrale nucléaire est actuellement à l'étude. Une puissance de base supplémentaire sera nécessaire d'ici la fin de la présente décennie et on examine actuellement l'emplacement et le combustible qui pourraient fournir une puissance thermique additionnelle d'au moins 300 MW en vue de satisfaire à ce besoin.

Les adjonctions concernant le transport de l'énergie comprenaient en 1974 un renforcement de 138 kV entre Port Hastings et Sydney. On se prépare à porter à 345 kV la puissance de l'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick.

Nouveau-Brunswick. La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été créée en vertu de la Loi sur l'énergie électrique de 1920. L'approvisionnement en électricité en vue de répondre à la demande locale est assuré en partie grâce à un contrat d'achat avec l'Hydro-Québec, pour la période 1971-76, qui prévoit la livraison de plus de 11,000 GWh d'énergie excédentaire par an provenant de la centrale des chutes Churchill au Labrador, maintenant terminée.

La puissance de production n'a pas été augmentée en 1974, mais la province travaillait à la mise au point d'un programme d'expansion de la production qui relèvera la puissance installée de 1,760 MW ou 132% en 1980. Les adjonctions comprendront des installations hydrauliques, des installations thermiques alimentées au pétrole et des installations nucléaires.

Le premier groupe de 320 MW de la centrale thermique alimentée au pétrole de 960 MW à Coleson Cove devait entrer en service à la fin de 1975 et deux groupes seront ajoutés en 1976. La centrale hydraulique de Mactaquac sur la rivière Saint-Jean verra sa puissance se porter à 638 MW grâce à l'installation des cinquième et sixième groupes en 1978; cette même année, un groupe à alimentation mixte (pétrole ou charbon) de 200 MW sera ajouté à la centrale thermique de Dalhousie.

Le renforcement du réseau provincial de transport de l'énergie est actuellement au stade de la planification. Le réseau existant sera élevé à 345 kV en vue de relier la centrale nucléaire du sud du Nouveau-Brunswick aux centres de distribution. Le renforcement de l'interconnexion avec la Nouvelle-Écosse, dont la puissance sera portée à 345 kV, est également prévu pour 1977.